

**Intervention de Bertrand Richet**  
**Inspecteur Général de l'Éducation Nationale**  
**Président du jury du capes externe 2013-2**

Les écrits du Capes 2013-2 (dit également session exceptionnelle ou session 2014 anticipée) se sont bien déroulés en juin/juillet 2013 en dépit d'un calendrier serré. L'ensemble des membres du jury, les services du Ministère et les services académiques ont tout mis en œuvre pour que les opérations se passent dans les meilleures conditions.

Sur les 5724 inscrits au Capes et au Cafep (concours du privé), 3753 se sont présentés aux deux épreuves, soit deux tiers des inscrits. Le nombre de postes offerts au concours est respectivement de 1260 pour le Capes (environ 2,5 présents par poste) et de 125 pour le Cafep (environ 5 présents par poste).

A l'issue de la période de correction, 1916 candidats ont été déclarés admissibles au Capes (soit 61% des présents, avec une barre d'admissibilité fixée à 5,73) et 133 au Cafep (21% des présents, barre à 8,53). Un certain nombre d'admissibles du Capes 2013-2 ont été entre temps déclarés admis à la session ordinaire du Capes 2013 et n'ont pas vocation à être présents lors des oraux d'admission.

Cette donnée a conduit à augmenter le nombre d'admissibles au Capes, tout en respectant la contrainte du nombre de places disponibles en académie pour accueillir les contractuels admissibles. Ce contrat offre aux candidats la possibilité d'acquérir une première expérience devant les classes. Elle est en général bien vécue par eux et on peut préjuger d'une plus grande aptitude des candidats se présentant à l'oral à se projeter dans l'exercice du métier.

Les oraux d'admission auront lieu au lycée Montchapet de Dijon en juin / juillet 2014. Il est difficile à ce stade de donner des dates précises, qui dépendent de la capacité d'accueil du lycée, donc du nombre de commissions qui peuvent travailler en parallèle et incidemment du nombre de candidats pouvant être accueillis lors de chaque série. Le Ministère souhaite que la liste d'admission soit déposée au plus tard début juillet.